

## La formation universitaire des maîtres: une réalité!

**Le "Cours universitaire en Sciences de la Formation primaire": une réponse bien concrète au besoin souvent exprimé d'une meilleure formation bilingue des instituteurs.**

**La signature de la convention: une garantie d'ouverture vers l'Europe, une occasion unique en son genre!**



Il y a désormais une vingtaine d'années que le débat concernant la nécessité d'une formation universitaire des enseignants d'école maternelle et élémentaire a été entamé, en Italie.

La mise en application des "Nouveaux" Programmes de l'école maternelle de 1983 et des "Nouveaux" Programmes pour l'école élémentaire, qui datent de 1985, a confirmé le besoin urgent d'une meilleure et plus solide formation des enseignants.

Ce n'est qu'avec la loi n° 341 du 19 novembre 1990, portant réforme de l'organisation pédagogique des universités italiennes, qu'a été finalement prévue la création d'un cours universitaire destiné à la formation culturelle et professionnelle des enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

Pour ce qui est de la Vallée d'Aoste, et plus en général pour les minorités linguistiques reconnues, des dispositions particulières ont été prévues, par cette loi.

À ce sujet, l'Administration régionale a été autorisée à passer des conventions avec des universités italiennes et des pays francophones.

Le caractère plurilingue de notre système éducatif exige la mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle qui puisse fournir aux étudiants et futurs instituteurs tous les instruments dont ils auront besoin et du point de vue culturel, méthodologique et pédagogique, et du point de vue des contenus disciplinaires et des compétences linguistiques.

Le droit à l'enseignement en italien et en français demeure l'un des principes fondamentaux énoncés par le Statut spécial qui institue en Vallée d'Aoste un système de bilinguisme intégral.

Il s'ensuit que même la formation des enseignants des écoles maternelles et élémentaires doit pouvoir être dispensée, sur un plan d'égalité, dans ces deux langues.

La parfaite maîtrise de la langue italienne et de la langue française est

aujourd'hui un objectif prioritaire et de la plus haute importance pour toute la communauté valdôtaine, ainsi qu'une garantie d'ouverture sociale et culturelle vers l'Union européenne.

Une attention particulière devra être également consacrée aux exigences linguistiques et à l'identité culturelle des populations de langue allemande de la Vallée du Lys.

Afin de mettre en application les dispositions de l'article 3 de la loi n° 341 du 19 novembre 1990 et du décret du président de la République n° 471 du 31 juillet 1996, l'Administration régionale de la Vallée d'Aoste a institué un cours de formation universitaire spécifique à l'intention de nos futurs enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

À ce sujet, l'Administration régionale a récemment signé une convention entre l'Université de Turin, le Rectorat de l'IUFM de Grenoble et l'Université de Liège en vue de l'organisation conjointe de ce cours universitaire.

La nécessité de sensibiliser nos étudiants au sujet des différentes approches éducatives et culturelles demande la mise en place d'échanges avec d'autres établissements d'enseignement.

Afin de permettre aux futurs maîtres d'acquérir toutes les compétences, même linguistiques, qui s'avèrent nécessaires pour l'exercice de la fonction enseignante dans le cadre de notre système de bilinguisme intégral, les étudiants seront tenus de fréquenter des cours, pour la durée d'un semestre entier dans une Université francophone. Une disponibilité, en ce sens, a été assurée, dans cette première phase de formation, par l'IUFM\* de Grenoble.

Nos étudiants seront appelés à participer à des activités différenciées, à savoir:

- \* activités prévues par l'IUFM\* pour la formation de ses enseignants avec possibilité d'insertion dans le circuit de formation français;

- \* activités de formation spécialement organisées à l'intention de nos étudiants en fonction de leur plan d'études;

- \* travaux pratiques assistés dans des classes d'école maternelle et élémentaire françaises.

Dans le cadre de l'organisation des cursus d'études et selon les nécessités de notre réalité linguistique particulière, la formation de nos futurs enseignants aura lieu suivant les indications venant du Ministère de l'Université et de la Recherche Scientifique et Technologique (MURST) qui a désigné les sections qui feront l'objet d'enseignement dans chacune des deux options: École maternelle et École élémentaire.

Ces sections sont les suivantes:

1. *pédagogie*
2. *méthodologie/didactique*
3. *psychologie*
4. *hygiène/médecine*
5. *science juridique*
6. *sociologie/anthropologie*
7. *intégration scolaire des écoliers handicapés*
8. *linguistique/littérature*
9. *mathématiques/informatique*
10. *sciences naturelles et de l'environnement*
11. *musique/communication sonore*
12. *sciences de la motricité*
13. *langues modernes*
14. *histoire et géographie*
15. *dessin*

Le système de formation qui sera mis en place devra, par ailleurs, être à même de valoriser et d'exploiter convenablement les ressources, locales ou non, qui au fil des années ont contribué à l'essor de notre système éducatif actuel.

Je pense, en particulier, à la possibilité de mettre en valeur et de porter à la connaissance des étudiants certaines expériences spécialement intéressantes qui ont été réalisées à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Le bâtiment de rue Père Laurent d'Aoste (ex Foyer), qui a été complètement rénové et doté des instruments les plus modernes de la technologie actuelle, est destiné à accueillir ce nouveau centre de formation universitaire.

La mise au point d'un moderne système de visioconférence et d'un puissant réseau informatique, branché sur Internet, vont élargir ultérieurement notre fenêtre ouverte sur le monde.

Je souhaite que cette nouvelle structure didactique, où vont se rencontrer et se confronter des cultures différentes, des méthodologies différentes, des points de vue différents, puisse être capable d'interagir activement et positivement avec le système scolaire valdôtain, pour en devenir bientôt un point de repère important pour notre École toute entière.

---

\* Institut Universitaire de Formation des Maîtres